

Le très honorable Stephen Harper, C.P.,  
député  
Premier ministre  
Cabinet du Premier ministre  
80, rue Wellington  
Ottawa  
K1A 0A2

Honorable Leona Aglukkaq, C.P., députée  
Ministre de la Santé  
Santé Canada  
Édifice Brooke Claxton, Parc Tunney  
Localisateur postal : 0906C  
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Honorable Peter Van Loan, C.P., député  
Ministre de la Sécurité publique  
Chambre des communes  
Ottawa, Canada K1A 0A6

Honorable Jean-Pierre Blackburn, C.P.,  
député  
Ministre du Revenu national  
7e étage  
555, av. MacKenzie  
Ottawa (Ontario) K1A 0L5

Le 7 mai 2009

Monsieur le Premier ministre,  
Madame et Messieurs les ministres,

Nous vous écrivons pour vous engager à prendre sans délai des mesures pour mettre un terme à la prolifération des ventes et de la distribution du tabac de contrebande partout au Canada.

C'est aujourd'hui le premier anniversaire de la formation du Groupe de travail du gouvernement sur les produits illicites du tabac. Le mandat du groupe de travail consiste à « établir des mesures concrètes qui permettront de perturber et de réduire le commerce du tabac de contrebande. » Malheureusement, jusqu'ici, en dehors des efforts d'application des lois de la GRC et des autres forces policières, nous n'avons pas constaté d'autres nouvelles mesures significatives et concrètes prises par le gouvernement canadien pour « perturber et réduire le commerce du tabac de contrebande. »

L'absence d'action efficace signifie qu'un plus grand nombre de jeunes Canadiens et Canadiennes vont devenir dépendant(e)s des cigarettes de contrebande bon marché qui inondent les cours d'écoles, particulièrement en Ontario et au Québec, où les niveaux de contrebande sont les pires. Un sur deux de ces adolescent(e)s rendu(e)s dépendant(e)s à cause de l'accès à ces cigarettes de contrebande peu coûteuses va mourir par suite de maladies liées au tabac, à moins de parvenir à renoncer au tabagisme.

En plus des dommages à la santé publique et aux jeunes Canadiennes et Canadiens, les revenus gouvernementaux, tant au palier provincial que fédéral, sont sérieusement affectés par les cigarettes de contrebande. Le gouvernement fédéral perd au moins un milliard de dollars par année en taxes impayées sur le tabac. De plus, le Vérificateur général de l'Ontario a fait état en décembre 2008 du fait que l'Ontario perd 500 millions de dollars de plus chaque année. Au Québec, le gouvernement provincial estime perdre au moins 300 millions de dollars par année de revenus fiscaux à cause de la contrebande. Quand vous ajoutez le fait que les gouvernements fédéral et ceux de l'Ontario et du Québec ont cessé d'augmenter les taxes sur le tabac à cause des

préoccupations que présente le marché de la contrebande, les pertes réelles sont beaucoup plus considérables.

Les chercheurs et les fonctionnaires des gouvernements reconnaissent généralement que le prix élevé des cigarettes, provenant en bonne partie des augmentations de taxes fédérales et provinciales, est le plus important moyen de faire baisser le tabagisme. Mais, parce que le tabac de contrebande bon marché est disponible partout, les progrès de la lutte contre le tabagisme au Canada ont considérablement ralenti, les taux de tabagisme étant restés à 19 p. 100 en 2005, 2006 et 2007 selon l'Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada.

La situation donne lieu également à d'énormes problèmes de sécurité publique. La GRC rapporte que plus d'une centaine de groupes du crime organisé sont impliqués dans le commerce illicite du tabac. Ces réseaux criminels qui font entrer des cigarettes en contrebande au Canada retournent ensuite vers les É.-U. en faisant souvent passer des drogues, et parfois des armes et des personnes.

À partir de ces faits, nous croyons que de nouvelles politiques sont nécessaires aux paliers fédéral et provincial, afin de faire réellement cesser la crise croissante de la contrebande du tabac au Canada.

Les organismes de santé publique s'occupant de la lutte contre le tabagisme dans tout le pays ont proposé le plan global ci-dessous pour lutter contre le problème du tabac de contrebande. Nous appuyons ces mesures et nous vous pressons d'agir sans délai pour les mettre en vigueur.

**1. Le gouvernement fédéral doit persuader le gouvernement des É.-U. de faire fermer la douzaine d'usines illégales et sans permis situées du côté américain d'Akwesasne.** De loin, la source la plus considérable de contrebande pénétrant au Canada se trouve du côté américain d'Akwesasne. Il faut accorder la priorité la plus élevée à l'élimination de cette source. Les Américains doivent agir. En fait, c'est dans l'intérêt des É.-U. d'agir, pour des raisons de sécurité à la frontière et de sécurité nationale. Les criminels qui exploitent le territoire d'Akwesasne en apportant des cigarettes au Canada rapportent vers les É.-U. des drogues, des armes, et parfois même des gens. Si la situation était inversée et les É.-U. étaient inondés de cigarettes illégales venant du Canada, faisant perdre au gouvernement fédéral et à ceux des États un montant comparable de recettes fiscales pouvant atteindre plus de 10 milliards de dollars par année, le gouvernement de ce pays insisterait pour que le Canada agisse sans délai.

**2. Interdire de fournir des matières premières (incluant les emballages, les filtres, le papier à cigarettes, en plus du tabac en feuilles) à toute personne ne détenant pas de permis de fabricant de tabac.**

Par exemple, en Ontario, la *Loi sur la réglementation des jeux* interdit de fournir des biens et services servant aux jeux de hasard à toute personne ne détenant pas de permis provincial pour tenir une maison de jeu.

Du côté des É.-U., le contrôle des entrées de matières premières sur le côté américain d'Akwesasne serait également souhaitable, par exemple en surveillant le tabac en feuilles provenant des Carolines du Nord et du Sud vendu aux fabricants de St-Regis.

**3. Augmenter le montant minimum de la caution permettant d'obtenir un permis fédéral de fabrication de tabac.** Pour le moment, la caution varie entre 5000 \$ et 2 millions de dollars. Mais il est possible pour une nouvelle compagnie qui semble petite d'obtenir un permis pour seulement 5000 \$. C'est inacceptable. Un montant de caution significatif donnerait au gouvernement un moyen financier de faire respecter les lois. Toute infraction signifierait la perte de la caution, en tout ou en partie.

**4. Résilier les permis des fabricants commettant des actes illégaux, y compris les infractions aux lois provinciales.**

**5. Mettre au point un système complet de suivi et de retraçage permettant de surveiller les expéditions de produits, tout comme le fait le service de messagerie Purolator, et d'établir les points de détournement.**

**6. Proposer la possibilité d'appliquer une taxe sur le tabac des Premières Nations égales à la taxe provinciale sur le tabac.** Nous faisons observer qu'une mesure de ce genre est déjà autorisée par la *Loi d'exécution du budget de 2006*, mais que peu de gens en sont conscients. Les Premières Nations auraient besoin d'une entente avec la province et pourraient en conserver les revenus. En termes de prévention de la contrebande, ceci présenterait des avantages à long terme.

Notez que la Cowichan First Nation sur l'île de Vancouver applique une taxe sur le tabac, et que la White Cap Dakota First Nation en Saskatchewan impose maintenant une taxe sur les boissons alcoolisées. Il s'agit d'exemples qu'on pourrait étudier.

Cette taxe sur le tabac des Premières Nations devrait être distincte de la TPS. Plusieurs douzaines de Premières Nations perçoivent maintenant la TPS sur les produits du tabac, mais il pourrait s'agir seulement de 3 \$ par cartouche, un montant minuscule par rapport aux taxes provinciales et territoriales sur le tabac qui varient entre 20 \$ et 42 \$ la cartouche.

**7. Accroître le montant des sanctions** afin de mieux décourager le commerce du tabac de contrebande

Monsieur le Premier ministre Harper, Madame la ministre Aglukkaq, Monsieur le ministre Van Loan et Monsieur le ministre Blackburn, nous savons que vous désirez protéger les jeunes Canadiennes et Canadiens contre une dépendance vis-à-vis des cigarettes qui durera toute leur vie et finira certainement par leur faire contracter des maladies liées au tabac. Il est prouvé que ces maladies tuent 50 p. 100 de toutes les personnes qui sont dépendantes à long terme. Nous savons que vous vous êtes engagés à aider les personnes déjà dépendantes de la nicotine des cigarettes à renoncer au tabagisme.

Pour aller de l'avant, nous vous engageons à consulter les organismes de santé qui possèdent de l'expérience sur la question, ainsi que les représentants des collectivités autochtones. De plus, nous vous pressons de rétablir la Stratégie de lutte contre le tabagisme chez les autochtones, devant le scandale que présente le taux de prévalence du tabagisme de 59 p.100 chez le Premières Nations, alors que ce taux n'est que de 19 p. 100 dans l'ensemble du Canada.

Aujourd'hui, jour du premier anniversaire de l'établissement du Groupe de travail du gouvernement sur les produits illicites du tabac, nous vous engageons à agir de façon énergique et à mettre en œuvre des mesures globales qui permettront de lutter efficacement contre ce problème dangereux. Nous n'avons pas le luxe d'attendre lorsqu'il s'agit de protéger la santé et la sécurité publiques. Dans la lutte contre le tabagisme, le coût des délais de la mise en vigueur d'une politique publique efficace se calcule en vies humaines.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les plus respectueux.



L'hon. Carolyn Bennett  
Députée de St. Paul's  
Porte-parole de l'opposition officielle  
chargée de la santé



Don Davies  
Député de Vancouver-Kingsway  
Porte-parole du Nouveau Parti  
démocratique en matière de Sécurité  
publique



Luc Malo  
Député de Verchères-Les Patriotes  
Porte-parole du Bloc Québécois en matière  
de Santé



Réal Ménard  
Député de Hochelaga  
Porte-parole du Bloc Québécois en matière  
de Justice



Serge Ménard  
Député de Marc-Aurèle-Fortin  
Porte-parole du Bloc Québécois en matière  
de Sécurité publique et de Protection civile



Yasmin Ratansi, C.P.  
Députée de Don Valley-Est  
Porte-parole de l'opposition officielle  
chargée du revenu national



Judy Wasylycia-Leis, C.P.  
Députée de Winnipeg-Nord  
Porte-parole du Nouveau Parti  
démocratique en matière de Santé